

# 7 IGC

CE/13/7.IGC/INF.3 Paris, le 21 novembre 2013 Original anglais

# COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Septième session ordinaire Paris, Siège de l'UNESCO 10 - 13 décembre 2013

#### **DOCUMENT D'INFORMATION**

Rapport sur les résultats de l'Enquête concernant la préparation et l'organisation des séances d'échange et de la quatrième session ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

#### Contexte

Les Parties ont été invitées à adresser au Secrétariat des commentaires sur la préparation et l'organisation de la quatrième session ordinaire de la Conférence des Parties, au titre de la Décision 191 EX/ 15 (I) Partie C.5 qui a appelé le Secrétariat à instituer une procédure permettant de solliciter les observations et les avis des participants aux réunions statutaires afin d'utiliser ces informations pour améliorer le déroulement des réunions futures.

Le 14 juin 2013, immédiatement après la séance de clôture, le Secrétariat de la Convention a donc adressé un formulaire d'enquête électronique à tous les participants et observateurs présents à la quatrième session ordinaire de la Conférence des Parties. La date limite pour l'envoi des réponses a été fixée au 15 juillet 2013. Deux rappels ont été adressés aux participants et aux observateurs, le 27 juin et le 11 juillet 2013.

# Taux de réponse

15 % des participants ont répondu à l'enquête (c'est-à-dire 46 des 304 personnes ayant reçu le questionnaire).

76 % des répondants étaient des représentants des Parties, comme indiqué dans le tableau ciaprès.

Partie	35	76,1 %
Observateur (gouvernemental)	8	17,4 %
Observateur (non gouvernemental)	3	6,5 %
Total	46	100 %

#### Méthodologie

L'enquête portait sur 12 questions relatives à la préparation et à l'organisation de la quatrième session de la Conférence des Parties, et sur 3 éléments relatifs aux deux sessions d'échanges qui l'ont précédée.

Il a été demandé aux personnes interrogées de qualifier les services fournis par le Secrétariat comme « excellent » (4 points), « bon » (3 points), « satisfaisant » (2 points) ou « faible » (1 point) par rapport à chaque élément et de joindre des observations et des suggestions.

Les participants ont pu intégrer leurs réponses dans un formulaire en ligne sur le site *Survey Monkey*. Il **ne** leur a **pas** été demandé de communiquer leur nom ni le pays afin d'encourager des commentaires objectifs et honnêtes.

Les résultats des enquêtes rédigées en français et en anglais ont été combinés et un score moyen a été calculé pour chacune des questions.

Les résultats ventilés peuvent être consultés sur le site Survey Monkey aux adresses suivantes :

Questionnaire en anglais :

https://fr.surveymonkey.com/sr.aspx?sm=euUoDPHH5na1547SkDyvib\_2bEoPBDBT50qOukJ6DRNtl\_3d.

Questionnaire en français :

 $\frac{https://fr.surveymonkey.com/sr.aspx?sm=m8Zs7DvBOlq\_2bkr2StC6k0LVHeUQYP0xbqha8Lfu3ni}{U\_3d}.$ 

On trouvera ci-après un aperçu de l'analyse statistique des réponses fournies tant en anglais qu'en français, ainsi que la liste complète des commentaires reçus par écrit, organisés par thème. **Synthèse des résultats** 

Globalement, les Parties et les observateurs ont considéré que la qualité du travail du Secrétariat était supérieure à la moyenne : pour l'ensemble des 12 aspects examinés, les qualificatifs attribués ont été « excellent » et « bon ».

Les résultats de l'enquête montrent que **les documents de travail et d'information du Secrétariat** ont été considérés comme de très bonne qualité par la quasi-totalité des répondants et que cet aspect du travail du Secrétariat a été le mieux noté.

- 96 % des répondants ont jugé que la qualité des documents du Secrétariat était « excellente » ou « bonne » ; 2 % l'ont considérée comme « satisfaisante » et 2 % comme « faible ».
- 91 % des répondants ont indiqué que les documents en question fournissaient les informations nécessaires dont les Parties avaient besoin pour prendre les décisions éclairées.

Le deuxième aspect le mieux noté a été la **qualité de la gestion du temps de la réunion**, avec 89 % des répondants l'ayant jugée « excellente » ou « bonne ».

Le moins bien noté des 12 aspects examinés a été la clarté et la facilité de navigation sur le **site Web de la Convention**, puisque 9 % des répondants les ont estimées « faibles » (75 % les considérant comme « bonnes » ou « excellentes » et 26 % comme « satisfaisantes »).

Un autre aspect qui doit être amélioré est la **livraison en temps voulu des documents de travail**: 26 % des répondants ont considéré que l'efficacité du Secrétariat à cet égard était « satisfaisante » et 2 % qu'elle était « faible » (72 % la considérant comme « excellente » ou « bonne »). Il est à noter que le Secrétariat a publié les documents de travail dans le respect des délais statutaires (en d'autres termes, à temps). Le fait qu'une amélioration ait été jugée nécessaire suggère que, compte tenu de la quantité de documents produits et de l'intervalle réduit entre les réunions des organes directeurs de plusieurs conventions, tenues en l'espace d'un mois, les Parties auraient peut-être besoin de plus de temps pour traiter les informations reçues et se préparer pour les réunions.

Les neuf autres aspects du travail du Secrétariat ont obtenu des scores intermédiaires. Le tableau ci-dessous montre les scores moyens obtenus pour l'ensemble des 12 aspects examinés.

Aspect	Excellent (4 pts)	Bon (3 pts)	Satisfaisant (2 pts)	Faible (1 pt)	Nombre total de réponses	Score moyen
(a) Qualité des documents de travail et d'information du Secrétariat	23	21	1	1	46	3,43
(b) Les documents d'information et de travail fournissent les informations nécessaires aux Parties pour prendre les décisions éclairées	18	24	2	2	46	3,26
(c) Les documents de travail et d'information sont publiés dans les délais	15	18	12	1	46	3,02
(d) Les Parties à la Convention disposent de suffisamment de temps pour répondre aux problématiques spécifiques demandées à travers les questionnaires envoyés par le Secrétariat	8	24	10	1	43	2,91
(e) Qualité de la traduction des documents de travail et d'information	15	25	4	1	45	3,20
(f) Clarté et efficacité de la communication du Secrétariat en amont de la réunion	16	20	9	0	45	3,16
(g) Utilité, clarté et facilité de navigation sur le site Web de la Convention	7	27	7	4	45	2,82
(h) Qualité et rapidité de réponse du Secrétariat aux diverses questions relatives à la session et aux documents de travail	15	20	6	0	41	3,22
(i) Qualité de la révision des documents en temps réel au cours de la session	12	21	8	2	43	3,00
(j) Qualité de l'interprétation dans les langues officielles de la Conférence des Parties durant la session	13	25	5	1	44	3,14
(k) Qualité de la Web- diffusion (en direct)	3	24	7	0	34	2,88
(I) Qualité de la gestion du temps de la réunion	23	18	4	1	46	3,37

#### Synthèse des observations et suggestions reçues

Les commentaires qualitatifs confirment les données chiffrées issues de l'enquête. D'une manière générale, les personnes interrogées ont fait part d'une satisfaction supérieure à la moyenne en ce qui concerne la préparation par le Secrétariat de la quatrième session ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention. Toutes les observations qui ont été formulées sont présentées cidessous.

Plusieurs suggestions ont été faites par les personnes interrogées, notamment :

- distribuer de nouveau des exemplaires sur papier des documents afin de faciliter le travail des participants (à l'inverse, d'autres répondants ont encouragé le Secrétariat à reconduire la décision de ne plus remettre de versions papier lors des réunions, par souci d'économie et par respect de l'environnement);
- accroître les ressources humaines du Secrétariat ;
- éviter de distribuer certains documents avec retard (par exemple la liste des candidats à l'élection au Comité Intergouvernemental) ;
- la révision des documents en salle sur les écrans pendant la réunion doit être plus précise ;
- améliorer la qualité de l'interprétation en arabe ;
- accroître la coordination avec les points de contact nationaux.

### Commentaires sur les sessions d'échange

La préparation et l'organisation des 2 **sessions d'échange** tenues en amont de la Conférence des Parties ont été jugées « bonnes » en moyenne, le taux de satisfaction le plus élevé étant enregistré pour la qualité des **outils multimédias** (3,3).

Aspect	Excellent (4 pts)	Bon (3 pts)	Satisfaisant (2 pts)	Faible (1 pt)	Nombre total de réponses	Score moyen
Efficacité des arguments présentés au cours de la séance d'échange sur le thème « Votre 1 % compte pour la créativité! » pour convaincre de l'importance de lever des fonds pour le FIDC	12	13	7	1	33	3
Qualité des outils multimédias communiquant les messages clés du FIDC pendant la séance d'échange	15	15	5	0	35	3,3
Qualité de la séance d'échange sur les rapports périodiques, en réponse aux questions concernant la mise en œuvre de la Convention	10	16	9	1	36	3

Les **observations et suggestions** suivantes ont été formulées en ce qui concerne l'organisation des séances d'échange :

- revoir le choix du calendrier des séances d'échange (il a été suggéré de les tenir en cours de réunion et non avant, afin d'assurer une meilleure participation) ;
- envoyer des rappels plus fréquents par e-mail aux Parties et aux organisations de la société civile, pour les inviter à prendre part aux séances d'échange de manière à s'assurer que chacune a été prévenue.

#### Observations et suggestions reçues par écrit

### **Observations générales**

Le Secrétariat travaille déjà TRÈS BIEN !!!

Mes commentaires additionnels concernent notre souhait de réussir notre projet en cours et d'être pourquoi pas, parmi les meilleurs « élèves » pour mieux servir, comme vous, nos pays et nos communautés et travailler pour améliorer la situation dans notre domaine d'activité en général.

À notre humble avis, les méthodes sont déjà excellentes, pour une rencontre de cette envergure.

Nous voulons aussi remercier le Secrétariat pour les efforts considérables qu'il déploie – ce dont le présent questionnaire n'est qu'un exemple.

Force est de constater la réactivité, l'énergie et la bonne gestion dont a fait preuve Mme Danielle Cliche, avant, durant et après la session. Ces qualités humaines nous ont été d'un précieux recours et très appréciées par les États parties.

- Délégation permanente des Émirats Arabes Unis auprès de l'UNESCO.

Nous exprimons notre reconnaissance au Secrétariat pour son excellent travail pendant la réunion qui a permis avec l'effort aussi des États parties à réduire la durée de la réunion et les coûts liés.

Le Secrétariat est en train de faire un travail remarquable et très apprécié, surtout étant donné les contraintes économiques.

La Commission nationale du Cameroun pour l'UNESCO qui a pris part dans la délégation du Cameroun à cette rencontre ne peut que dire sa satisfaction sur le déroulement de la Conférence. Nos félicitations vous accompagnent. Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, nous pensons que les autres participants pourraient trouver à redire, pour nous, c'est mention honorable !!!

Merci de cette initiative et bravo pour les progrès déjà accomplis. Les pages du Patrimoine Culturel Immatériel sont assez bonnes et pourraient aussi vous inspirer. ©

Je suis vraiment content des opinions créatives des Parties durant les trois jours de notre travail.

Une bonne gestion efficace, précise et concise.

Au nom de la délégation de la République démocratique du Laos, nous sommes satisfaits de cette réunion.

#### **Ressources humaines**

Le Secrétariat a besoin de ressources humaines pour que ses travaux demeurent d'une qualité élevée.

Nous sommes observateurs et n'avons pas suffisamment de critères pour juger de cela, néanmoins avec un peu plus de ressources humaines, nous pensons que le Secrétariat pourrait être plus efficace.

# Méthodes de travail

Mon seul reproche concerne la saisie directe en séance des modifications à apporter aux documents, parfois lente et imprécise.

La réception des documents de travail en temps voulu est de la plus haute importance afin de permettre un processus de consultation et de préparation nationales approprié.

Mais, l'annonce de la date de la tenue des séances d'échange – en particulier celle qui porte sur les rapports périodiques est plus importante encore. Il aurait été très important que la personne chargée de l'élaboration du rapport puisse y participer – en raison de la communication tardive de ces renseignements, cela n'avait pas été possible sans coûts supplémentaires. À cet égard, nous apprécions beaucoup que les délibérations de la session ne soient pas seulement diffusées en direct et en continu sur le Web, mais qu'il soit aussi possible d'y accéder en ligne ultérieurement.

Il serait utile de ne pas limiter la diffusion des documents essentiels de travail, uniquement par les moyens électroniques. Certes, ce vecteur médiatique est indispensable à la réalisation de nos objectifs ; cependant, l'élément humain est nécessaire pour nous, à la réussite et à l'efficacité, d'autant plus qu'il est corrélé avec les moyens électroniques. Les deux moyens devraient être utilisés.

Le Secrétariat, à mon avis, améliorera certainement ses méthodes à travers cette approche auto-critique, car ceci est une bonne approche à adopter. En effet, le seul fait de tenir compte de nos avis et sollicitations, montre combien vous voulez être plus utile et performant, et nous encourage dans le fait de vous faire confiance davantage, et de nous mettre à niveau, dans le but de mériter cette confiance.

Avec la possibilité de partager en ligne les documents pendant la session avec des moyens de participation à distance plus conséquents, l'agenda détaillé devrait être fourni plus d'avance et être plus réaliste.

Renforcer la liaison avec les points de contact nationaux de la Convention de 2005.

Mettre en ligne avec accès réservé aux inscrits à la session les documents dès qu'amendés ou en cours d'amendement, en complément au webcast : je n'ai pas vu la version webcastée, mais il serait intéressant et utile de pouvoir suivre les échanges et de pouvoir lire la saisie en direct à l'écran ; les autres images ne sont pas indispensables.

- Il serait peut-être bien de programmer les sessions d'échange dans une plage horaire pendant (et non avant) la Conférence des Parties, afin qu'il y ait davantage de Parties présentes à ces sessions, lesquelles s'avéraient fort pertinentes cette année.
- Également, il serait bien d'envoyer plus de rappels par courriel aux Parties, afin de les inviter à prendre part aux sessions d'échange. Bon nombre de Parties et organisations de la société civile n'étaient pas au courant des sessions d'échange cette année.

Je voudrais vous proposer une solution pour ceux qui ne rendent pas leur rapport à temps : il faudrait les contacter au délai convenable par lettre, par téléphone, par e-mail.

Déception, en raison de l'absence de liste définitive des candidatures au Comité Intergouvernemental. Elle n'a pas été distribuée, bien que toutes les candidatures aient été connues de façon informelle. Notre évaluation en ce qui concerne les questions (b) et (c) a été faite en tenant compte de cela.

Il serait intéressant et utile de pouvoir compter sur les documents de travail en papier. Cela aide beaucoup et rendrait plus efficace le travail pendant les séances.

À renforcer le rôle de la Convention de 2005 dans le travail de l'UNESCO concernant le lien entre la culture et le développement.

- L'idée d'une Conférence des Parties sans papier est à refaire et également pour ce qui est des réunions du Comité : non seulement cela diminuera les coûts associés à l'organisation des réunions statutaires, mais cela s'inscrit également dans une perspective de développement durable.

La langue arabe a été sacrifiée pendant cette réunion. La qualité de la traduction simultanée laisse à désirer.

Les versions papiers des documents étaient encore très utiles, surtout pour les amendements de dernière minute.

# Observations relatives au site Web et à la communication

Il n'était pas évident de trouver le lien vers la quatrième session sur le site officiel ...

Plus communiquer en amont.